i-EPrépa
REGLEMENT DES ETUDES 2023-2024
Extrait du Règlement des Etudes de l'IEP 2023-2024

DISPOSITIONS GENERALES 2
Préambule 2
Article 1 Architecture de l'*i*-EPrépa 2
Article 2 Concours préparés 3
Article 3 Modalités pédagogiques et techniques 3
Article 4 Suivi de la formation 4
SEMESTRE TREMPLIN 5
Article 5 Organisation du semestre tremplin 5
Article 6 Conditions d'accès au semestre tremplin 6
Article 7 Droits d'inscription 6
Article 8 Obligations des candidats inscrits au semestre tremplin 7
Article 9 Fin de la formation 7
PREPARATION INTENSIVE 8
Article 10 Organisation de la préparation intensive 8
Article 11 Conditions d'accès à la préparation intensive 10
Article 12 Droits d'inscription 10
Article 13 Obligations des candidats inscrits à la préparation intensive de l'*i*-EPrépa 10
ANNEXE 1 : Grille tarifaire semestre tremplin 12
ANNEXE 2 : Détail des parcours du semestre tremplin 13
ANNEXE 3 : Concours préparés en préparation intensive 14
ANNEXE 4 : Détail des modules de la préparation intensive 16
Module Culture générale 16
Module Civil 17
Module Pénal 17
Module Pénitentiaire 18
Module Finances publiques 18
Module Public 19
Module Européen 20
Module Politiques publiques 20
Module Culture numérique 21
Module Note de synthèse concours justice-sécurité 21
Module Annales note de synthèse administrative 22
Module Anglais 23
Module Admission Justice 23
Module Admission Sécurité -Défense 24
Module Admission concours administratifs 24
ANNEXE 5 : Grille tarifaire de la préparation intensive 25
Dispositions générales 25
Tarifs unitaires des modules 26
Tarifs des packs 27

DISPOSITIONS GENERALES

Préambule

Conformément aux articles 2 et 3 bis de ses statuts, Sciences Po Saint-Germain-en-Laye participe à la préparation générale ou spécialisée des candidats aux concours d'accès à la fonction publique ainsi qu'aux concours d'accès aux métiers de la justice et de la sécurité, ou à tout autre concours en lien avec ses missions. Cette préparation est assurée par son centre de préparation, l'*i*-EPrépa.

La préparation aux concours est proposée sur une ou deux années afin de permettre à des candidats de profils divers de consolider d'abord les fondamentaux puis de se concentrer sur les épreuves d'admissibilité puis d'admission des concours spécifiquement visés.

L'offre de l'*i*-EPrépa tient compte de sa labellisation en tant que « Prépa Talents du service public » dans la filière justice-sécurité par le Ministère de la transformation et de la fonction publiques, en partenariat avec les M2 Carrières judiciaires et Carrières administratives. Elle est donc centrée sur la préparation des concours de cette filière. Les étudiants éligibles au dispositif des Prépas Talents bénéficient d'un accès gratuit aux ressources et activités de l'i-EPrépa (en préparation intensive).

Article 1 Architecture de l'*i*-EPrépa

La première année, dénommée semestre tremplin, consiste en une consolidation des bases en droit, avec trois parcours pédagogiques thématiques incluant des initiations aux épreuves. Il se déroule de novembre à avril de chaque année universitaire.

La seconde année correspond à une année de préparation intensive aux épreuves des concours. Elle se déroule de septembre à juin.

L'orientation de l'étudiant vers un parcours sur une ou sur deux années est déterminée par la direction de l'*i*-EPrépa lors de l'examen des candidatures.

Article 2 Concours préparés

A l'issue de l'*i*-EPrépa, les candidats sont préparés aux concours suivants :

- Métiers de l'administration : IRA
- Métiers de la sécurité et de la défense : ENSP (commissaire, officier), EOGN, ENAP (directeur des services pénitentiaires, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation)
- Métiers de la justice : ENM, ENG (directeur des services des greffes), PJJ (directeur)

Certaines épreuves à option des concours de l'ENG et de l'ENAP ne sont cependant pas préparées.

Les candidats sont également préparés à la plupart des épreuves des concours suivants : commissaires aux armées, administrateurs des affaires maritimes, OFPRA/CNDA, administrateur des assemblées, attaché d'administrations parisiennes, attaché territorial…

Article 3 Modalités pédagogiques et techniques

L'*i*-EPrépa repose sur une pédagogie innovante en *e-learning* ou en *blended-learning* (combinaison d'enseignements à distance et de sessions en présentiel), mobilisant des techniques de pédagogie inversée.

Les cours filmés et diffusés en ligne, les classes virtuelles et la bibliothèque de ressources numériques de l'*i*-EPrépa sont distribués via le campus numérique de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. Les étudiants peuvent donc accéder à tout moment aux enseignements disponibles, aux médias et aux documents qui les complètent, ainsi qu'aux activités pédagogiques proposées et aux ressources permettant de les réaliser. Ils peuvent aussi prolonger en ligne les échanges avec les enseignants et les travaux collectifs avec les autres étudiants.

Le campus numérique de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye s'appuie sur la plateforme de formation à distance Moodle, dont l'hergement est assuré par OVH. Société par actions simplifiées à associé unique inscrite au R.C.S de Lille Métropole sous le numéro 424 761 419 00045 dont le siège est situé : 2 rue Kellermann 59100 Roubaix. Les étudiants inscrits à l'*i*-EPrépa peuvent y accéder à partir d'un ordinateur (PC ou Mac), d'une tablette ou d'un smartphone (Android ou iOS).

Le recours à une connexion Internet haut débit est conseillé, en particulier pour visionner les vidéos proposées par l'*i*-EPrépa. Toutes les ressources numériques de l'*i*-EPrépa sont néanmoins accessibles via une connexion bas débit.

Article 4 Suivi de la formation

Référente pédagogique : Anne-Valérie Le Fur, professeure de droit privé (UPS) :

anne-valerie.le-fur@sciencespo-saintgermain.fr

Référent administratif :

Quentin Delanoë, quentin.delano@sciencespo-saintgermain.fr

Référente technico-pédagogique (plateforme) :

Aurélie Guilbert, aurelie.guilbert@sciencespo-saintgermain.fr

SEMESTRE TREMPLIN

Article 5 Organisation du semestre tremplin

Le semestre tremplin repose sur trois parcours de consolidation des savoirs fondamentaux en droit :

- Un parcours droit public
- Un parcours droit pénal
- Un parcours droit civil

Chaque parcours intègre des séminaires thématiques ainsi que des initiations aux épreuves (activités sous forme de cas pratiques, dissertations, QRC, QCM en fonction des parcours). Voir annexe 2.

<u>Calendrier</u>

- Période d'inscription : du 18 septembre au 23 octobre 2023
- Date de début de la formation (date effective d'accès à la plateforme numérique) : 6 novembre 2023
- Date de fin de la formation : 4 mai 2023
- Date de fermeture de l'accès à la plateforme : 8 juillet 2023.

<u>Estimation de la durée de la formation à distance et en présentiel, en heures</u>

Comme indiqué en annexe 3, cette durée dépend d'un grand nombre de paramètres, ce qui explique qu'elle fasse dans certains cas l'objet d'une estimation sous la forme d'une fourchette.

- Durée équivalent en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme) : entre 60h à 80h par parcours.
- Durée estimative du travail à accomplir, comprenant l'accès aux ressources, l'appropriation du contenu, la réalisation des activités : entre 60h et 120h par parcours sur 6 mois.
- Durée des classes virtuelles : en fonction des enseignants des parcours, environ 6h par parcours.

Nature de la formation dispensée par le semestre tremplin

La formation dispensée par le semestre tremplin s'articule autour de parcours de consolidation des bases en droit. Construit dans une approche de pédagogie inversée, ces parcours comprennent selon le choix de l'enseignant :

- Des ressources numériques : séquences vidéo, sources documentaires, conférences, fascicules… ;
- Des quiz d'auto-validation des connaissances ;
- Des activités permettant l'appropriation et l'utilisation des connaissances ;
- Des méthodologies et initiations aux épreuves des concours.

Ces parcours apportent les bases en lien avec les programmes des épreuves écrites des concours externes de catégorie A. Un approfondissement thématique et un entraînement intensif aux épreuves seront proposés en préparation intensive. Les travaux et les ressources proposés au sein de chaque parcours sont détaillés sur la plateforme numérique de l'*i*-EPrépa.

Article 6 Conditions d'accès au semestre tremplin

Le semestre tremplin est accessible, après examen du dossier :

- aux étudiants attestant d'un niveau de licence en droit, science politique, ou sciences sociales, ainsi qu'aux étudiants issus d'une licence d'administration publique (LAP) ou d'une école de commerce ;
- aux étudiants de 4e année de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, qui peuvent suivre l'un des parcours au titre d'un module numérique (parmi ceux proposés au sein du diplôme).

Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site de l'*i*-EPrépa : www.ieprepa.fr

Les candidatures sont ouvertes à la période indiquée à l'article 5.

Article 7 Droits d'inscription

Les droits d'inscription au semestre tremplin figurant en annexe 1 sont spécifiques à l'*i*-EPrépa et constituent la contribution de l'étudiant à son fonctionnement. Ils restent acquis à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye dès que les enseignements ont débuté, et ce quelle que soit la durée de la scolarité de l'étudiant.

Article 8 Obligations des candidats inscrits au semestre tremplin

Les candidats s'engagent à ne pas divulguer les contenus mis à leur disposition sur la plateforme numérique de l'*i*-EPrépa, ainsi que les sujets et corrigés proposés.

En cas de non- respect de cette obligation, le candidat se verra exclu de la formation par décision des directeurs de l'*i*-EPrépa, sans remboursement des frais d'inscription, et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

Article 9 Fin de la formation

Un jury constitué des référents pédagogiques et des enseignants en charge d'un des parcours du semestre tremplin sera réuni en juin de chaque année pour formuler une appréciation de la participation de chaque étudiant inscrit à ce semestre.

Passage en préparation intensive

Le jury susmentionné rendra un avis qui sera pris en compte dans la sélection des étudiants en préparation intensive. Il s'appuiera notamment sur une appréciation :

- de l'assiduité des étudiants, renseignée à partir des données de connexion de la plateforme Moodle ;
- de la progression des étudiants au cours du semestre, appréciée par chaque responsable de parcours sur la base des activités individuelles et collectives réalisées, des travaux rendus et des résultats aux épreuves d'entrainement ;
- des notes obtenues (dans le cadre du module numérique).

Délivrance conditionnée d'ECTS pour les étudiants de Sciences Po St-Germain-en- Laye

8 ECTS peuvent être octroyés aux étudiants de Sciences Po St-Germain-en-Laye qui suivent un parcours du Semestre Tremplin en 4ème année.

Ces ECTS sont comptabilisés lors de la cinquième année du diplôme de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. Chaque parcours du semestre tremplin peut donc se substituer à l'un des modules numériques proposés dans le cadre de la validation de la cinquième année du diplôme, dans la limite de 16 ECTS.

L'octroi de ces crédits est conditionné à la réalisation, dans le parcours choisi, de l'ensemble des activités notées indiquées dans l'annexe 2 et à l'obtention d'une note finale de 10/20, correspondant à la moyenne des notes obtenues au sein du parcours.

Le jury susmentionné se prononcera sur l'octroi de ces ECTS correspondant au parcours du semestre tremplin suivi par l'étudiant.e.

Le Semestre Tremplin de l'*i*-EPrépa suivi au titre des modules numériques de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye ne peut donner lieu à redoublement. S'il n'est pas suivi ou s'il n'est pas validé, l'étudiant doit suivre un ou plusieurs modules numériques différents du semestre tremplin en 5A afin d'obtenir les ECTS correspondants.

PREPARATION INTENSIVE

Article 10 Organisation de la préparation intensive

La préparation intensive de l'*i*-EPrépa repose sur une série de modules qui sont conçus en pédagogie inversée :

- Un module Culture générale
- Un module Civil
- Un module Pénal
- Un module Pénitentiaire
- Un module Public
- Un module Finances publiques
- Un module Européen
- Un module Politiques publiques
- Un module Note de synthèse (judiciaire, police, tous concours de la filière justice-sécurité)
- Un module Culture numérique
- Un module Anglais
- Plusieurs modules Admission (déclinaisons en fonction des concours, voir annexe 4).

Elle propose également un abonnement d'un an à la bibliothèque numérique territoriale proposée par Cyberlibris (https://www.cyberlibris.com/bnt.html). L'*i*-EPrépa ne proposant pas des fascicules et des cours systématiques, mais reposant essentiellement sur un rythme soutenu d'entraînements, les inscrits ont ainsi accès à un catalogue de plusieurs centaines d'ouvrages numériques couvrant les matières et les épreuves de l'ensemble des concours administratifs et judiciaires préparés par l'*i*-EPrépa, sélectionnés auprès d'éditeurs spécialisés (Dalloz, Francis Lefebvre, Dunod Gualino…).

Les modules peuvent être suivis seuls ou combinés (sous forme de packs, voir annexe 5).

La liste des concours d'accès à la fonction publique préparés figure en annexe 3.

Un programme de révisions estival est proposé aux candidats ayant effectué leur inscription avant le 7 juillet 2023.

Calendrier

- Ouverture de l'accès à la plateforme : 4 septembre 2023.
- Période d'inscription : du 15 juin au 21 juillet 2023.
- Date d'ouverture du sas estival : 17 juillet 2023. Un programme de révisions estival est proposé aux candidats ayant effectué leur inscription avant le 7 juillet 2023.
- Fermeture de l'accès à la plateforme : 10 juillet 2024 (sauf pour les candidats inscrits à la préparation ENM et IRA automne).

A titre exceptionnel, des inscriptions au fil de l'eau pourront être acceptées en raison de la qualité du dossier ou suite à des résultats aux concours (ex : résultats d'admission ENM fin juillet, admissibilité du concours IRA de l'automne 2023).

Estimation de la durée de la formation à distance et en présentiel, en heures et contenu des modules

Les modules sont calqués sur les programmes et la nature des épreuves écrites des concours externes de catégorie A.

Chaque module, détaillé sur la plateforme numérique de l'*i*-EPrépa, comprend :

- Une série d'entraînements calqués sur les épreuves, suivant un planning intensif fourni en début de formation ;
- Des ressources numériques : séquences vidéo, sources documentaires, conférences, fascicules… Certaines sont générales, d'autres spécifiques à l'épreuve d'entraînement proposée ;
- Des classes virtuelles qui permettent le suivi général des inscrits et un tutorat individuel ;
- Des heures de présentiel qui ont également pour objectif de s'assurer du suivi des inscrits.

3 concours blancs sont organisés dans l'année et correspondent aux concours entièrement préparés au sein de l'*i*-EPrépa.

L'estimation de la durée de la formation au sein de chaque module dépend d'un grand nombre de paramètres, ce qui explique qu'elle fasse, dans certains cas, l'objet d'une estimation sous la forme d'une fourchette. Pour le détail, voir annexe 4.

Article 11 Conditions d'accès à la préparation intensive

La préparation intensive de l'*i*-EPrépa est accessible, après examen du dossier par les responsables pédagogiques et entretien téléphonique (ou visioconférence) :

- aux étudiants attestant d'un niveau de master 1 en droit, science politique, ou sciences sociales ;
- les étudiants titulaires d'une licence en droit, science politique, ou sciences sociales ou d'une licence d'administration publique (LAP) peuvent être admis pour la préparation de certains concours, en fonction de l'excellence de leur dossier. Dans le cas contraire, ils peuvent être réorientés vers le semestre tremplin.

Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site de l'*i*-EPrépa : www.ieprepa.fr. Les candidatures sont ouvertes selon les dates indiquées à l'article 10.

Article 12 Droits d'inscription

Les droits d'inscription à la préparation intensive, figurant en annexe 5, sont spécifiques à l'*i*- EPrépa et constituent la contribution de l'étudiant à son fonctionnement. Ils restent acquis à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye dès que les enseignements ont débuté, et ce quelle que soit la durée de la scolarité de l'étudiant. Si l'étudiant se désiste avant le début des cours, le montant de l'inscription peut lui être remboursé. Néanmoins, l'i-EPrépa conserve 100€ de frais de gestion.

Les inscrits à la préparation intensive de l'*i*-EPrépa peuvent solliciter :

- une bourse Talents (qui a remplacé l'allocation pour la diversité dans la fonction publique : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17482)
- une bourse sur critères sociaux : http://www.crous-versailles.fr/bourses/

Ces deux aides sont cumulables.

Article 13 Obligations des candidats inscrits à la préparation intensive de l'*i*-EPrépa

Les candidats s'engagent à informer l'*i*-EPrépa des concours qu'ils passent tout au long de l'année. L'*i*-EPrépa se réserve le droit de suspendre l'accès à certaines ressources/activités à défaut de réponse du candidat sur les concours effectivement passés.

Les candidats s'engagent à ne pas divulguer les contenus mis à leur disposition sur la plateforme numérique de l'*i*-EPrépa et sur la bibliothèque numérique Cyberlibris, ainsi que les sujets et corrigés proposés. En cas de non-respect de cette obligation, le candidat se verra exclu de la formation par décision des directeurs de l'*i*-EPrépa, sans remboursement des frais d'inscription, et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

ANNEXE 1 : Grille tarifaire semestre tremplin

Etudiants Sciences Po Saint-Germain	400 € / an
Etudiants UVSQ, CYU[1], autres IEP[2]	700 € / an
Etudiants hors UVSQ ou CYU	1 200 € / an

Ces tarifs sont non remboursables. Ils donnent accès aux 3 parcours proposés (droit civil, droit pénal, droit public).

Un tarif boursier (-30%) s'applique sur chacun des tarifs, sous condition de justifications.

Les inscrits au semestre tremplin bénéficient s'ils le souhaitent d'un accès à un abonnement d'un an à Cyberlibris (https://www.cyberlibris.com/) : coût 35€/an.

Ils bénéficient d'une réduction de 200€ sur les « packs » de la préparation intensive de l'*i*-EPrépa l'année suivante.

[1] Cergy Paris Université, anciennement Université de Cergy-Pontoise UCP.

[2] Inscrits pour l'année 2021-2022.

ANNEXE 2 : Détail des parcours du semestre tremplin

Intitulé du parcours	Durée estimée équivalent heures d'enseignement (y compris classes virtuelles)	Durée estimée de préparation des activités (1)	Activités
Parcours droit civil	60h	Entre 60h et 80h	4 QCM 2 cas pratiques 2 dissertations
Parcours droit pénal	60h	Entre 60h et 80h	4 QCM 2 cas pratiques 2 dissertations
¨Parcours droit public (droit constitutionnel, droit administratif, libertés publiques)	80h	Entre 80h et 120h	4 QCM 8 QRC

(1) Temps approximatif qui dépend d'un certain nombre de paramètres : niveau de chaque candidat, parcours antérieur, disponibilité du candidat (qui peut par exemple être en stage ou en formation initiale), volonté d'approfondissement du parcours…

<u>Parcours droit civil (équivalent 60h ressources)</u>
- **Ordre juridique et sources du droit (15h) :** 1 QCM, 1 dissertation
- **Droit des personnes et de la famille (15h)** : 1 QCM, 1 dissertation
- **Droit des biens (10h)** : 1 QCM/test, 1 cas pratique
- **Droit des obligations (20h)** : 1 QCM/test, 1 cas pratique

<u>Parcours droit pénal (équivalent 60h ressources)</u>
- **Les grands principes du droit pénal (10h) :** 1QCM
- **Le principe de légalité (10h) :** 1 dissertation
- **Les éléments constitutifs de l'infraction (10h) :** 1 QCM, 1 cas pratique
- **La responsabilité pénale, les causes d'irresponsabilité (10h) :** 1 dissertation
- **Le choix de la qualification (10h) :** 1 QCM, 1 cas pratique
- **La détermination de la peine (10h) :** 1 QCM

<u>Parcours droit public (équivalent 80h ressources)</u>
- **Droit constitutionnel (20h) :** 1 QCM, 2 QRC
- **Droit administratif (20h) :** 1 QCM, 2 QRC
- **Libertés publiques (20h) :** 1 QCM, 2 QRC
- **Organisation de l'Etat, collectivités territoriales (20h) :** 1 QCM, 2 QRC

ANNEXE 3 : Concours préparés en préparation intensive

La préparation intensive prépare aux concours EXTERNES catégorie A.

En plus des concours auxquels l'*i*-EPrépa prépare, les candidats peuvent aussi s'exercer aux concours dont les épreuves sont similaires et auxquels les modules proposés les préparent, ainsi que des concours de catégorie B.

Certaines options ne sont pas préparées dans le cadre de l'*i*-EPrépa (se reporter au détail des modules proposés).

Préparation aux concours d'entrée dans l'administration générale :

- Instituts régionaux d'administration (IRA)

Préparation aux concours de la justice :

- ENM
- Directeur de services des greffes judiciaires
- Greffier des services judiciaires
- Directeur des services de la PJJ

Préparation aux concours de la pénitentiaire :

- Directeur des services pénitentiaires
- Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation.

Préparation aux concours de la police et de la sécurité

- Commissaire de police
- Officier de police
- Officier de la gendarmerie
- Sont également préparées par le pack « Métiers de la sécurité et de la défense » la plupart des épreuves du concours de l'ECA (Commissaire aux armées) et d'administrateur des affaires maritimes.

Certains concours ne sont pas préparés spécifiquement, mais la combinaison de différents modules permet de préparer un grand nombre d'épreuves de ces concours. C'est le cas d'inspecteur des finances publiques, inspecteur des douanes, inspecteur DGCCRF, attaché territorial, attaché des administrations parisiennes, administrateur territorial, administrateur Assemblée et Sénat, OFPRA et CNDA.

ANNEXE 4 : Détail des modules de la Préparation Intensive

Le contenu plus détaillé des modules est calqué sur le programme des concours pour chacune des matières. Seule une estimation des différentes durées pour chaque module est possible. Pour chaque module, les inscrits à l'*i*-EPrépa ont accès à des ouvrages et annales à disposition (bibliothèque *i*-EPrépa).

Ils peuvent également avoir accès aux ouvrages mis à disposition par la bibliothèque numérique territoriale Cyberlibris qui couvre l'ensemble des matières et épreuves des concours administratifs et judiciaires préparés par l'*i*-EPrépa (en option).

Module Culture générale

Description du contenu

Ressources : ressources générales en ligne sous forme de vidéos, de renvois vers des conférences…, une revue de presse hebdomadaire, une méthodologie avec un suivi.

Activités : 8 sujets de dissertation proposés avec leur corrigé et des ressources spécifiques pour les traiter. De nombreuses annales en auto-correction.

Estimation de la durée du module

- Durée équivalente en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 80h.
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre de dissertations réalisées, avec un minimum de 3) : entre 15h et 40h.
- Durée de la préparation en présentiel, ou sous forme vidéo, ou sous forme de classes virtuelles : 12h.

Module Civil

Description du contenu

Ressources : ressources générales en ligne sous forme de fascicules ou vidéos en droit civil et procédure civile, des classes virtuelles de suivi, des méthodologies.

Activités : 6 dissertations et 6 cas pratiques avec leurs ressources spécifiques. De nombreuses annales en auto-correction.

Estimation de la durée du module

- Durée équivalente en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 100h.
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre de dissertations et cas pratiques réalisés) : entre 16h et 48h.
- Durée de la préparation en présentiel, ou sous forme vidéo, ou sous forme de classes virtuelles : 18h.

Module Pénal

Description du contenu

Ressources : ressources générales, des classes virtuelles de suivi, des méthodologies en droit pénal général, procédure pénale, droit pénal spécial, accessibles en ligne selon les packs.

Activités :

- Pack Métiers de la justice : 4 dissertations avec leurs ressources spécifiques en droit pénal général, 3 en procédure pénale et 3 en droit pénal spécial + 6 cas pratiques en droit pénal -procédure pénale- droit pénal spécial.
- Packs Métiers de la sécurité et de la défense : 4 dissertations avec leurs ressources spécifiques en droit pénal général, 3 en procédure pénale.
- Pack Métiers de la pénitentiaire : 3 notes à partir d'un dossier en droit pénal ou en procédure pénale, 4 dissertations en droit pénal

Estimation de la durée du module

- Durée équivalente en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 100h.

- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre de dissertations et cas pratiques réalisés) : entre 15h et 35h ; + entre 15h et 35h (pack justice).
- Durée de la préparation en présentiel, ou sous forme de vidéos, ou en classes virtuelles : 12h.

Module Pénitentiaire

Description du contenu

Ressources : ressources générales en ligne sur les politiques pénales et pénitentiaires, organisation pénitentiaire, conférences sur différents métiers de la pénitentiaire, des ressources indiquées en libre accès / manuels / références, des méthodologies.

Activités : 3 compositions criminologie et droit pénitentiaire.

Estimation de la durée du module

- Durée équivalente en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 20h.
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'exercices réalisés) : entre 4h et 12h.
- Durée de la préparation en présentiel, ou sous forme vidéo, ou sous forme de classes virtuelles : 10h.

Module Finances publiques

Description du contenu

Ressources : ressources générales en ligne sur les finances publiques générales et locales, des ressources indiquées en libre accès / manuels / références, des méthodologies.

Activités : 2 QRC, 2 compositions. Des questions de finances publiques figureront dans les QCM type IRA du module Public.

Estimation de la durée du module

- Durée équivalente en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 30h.

- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'exercices réalisés) : entre 15h et 60h.
- Durée de la préparation en présentiel, ou sous forme vidéo, ou sous forme de classes virtuelles : 4h.

Module Public

Description du contenu

Ressources : ressources générales des classes virtuelles de suivi, des méthodologies en droit constitutionnel et organisation de l'Etat, libertés publiques, droit des collectivités territoriales, droit administratif, organisation de la justice, droit de la fonction publique.

Note : le droit administratif et le droit de la fonction publique ne sont pas inclus dans le pack Métiers de la justice. Ils le sont en revanche dans le module Admission ENM.

Activités (accessibles selon les packs) :

- Pack Métiers de la sécurité et de la défense : 4 compositions, 4 épreuves QRC
- Pack Métiers de la justice : 6 épreuves QRC
- Pack Métiers de la pénitentiaire : 4 compositions de droit public (y compris libertés publiques), 3 notes de synthèse droit public
- Pack Administration générale : 6 épreuves QRC, 6 QCM type IRA
- Pack Haute administration : 6 épreuves QRC, 6 QCM type IRA + 6 compositions de droit public

Note : chaque QCM IRA comporte des questions de culture administrative et juridique, de finances publiques, d'institutions européennes et de culture numérique.

Estimation de la durée du module

Durée équivalente en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 100h.

Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'activités réalisées) : entre 4h et 18h (QRC) ; entre 9h et 18h (compositions), entre 10h et 15h (notes ENAP).

Durée de la préparation en présentiel, sous forme de vidéos, ou classes virtuelles : 16h.

Module Européen

Description du contenu

Ressources : ressources générales en ligne en droit européen, institutions européennes et politiques européennes, des ressources indiquées en libre accès, des classes virtuelles de suivi.

Activités : 2 QRC + 2 compositions + certaines activités seront réalisées dans le cadre du module « Public » (QRC, QCM IRA).

Estimation de la durée du module

- Durée équivalente en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 30h.
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'exercices réalisés) : entre 3h et 12h (pour activités spécifiques).
- Durée de la préparation en présentiel, sous forme vidéo ou classes virtuelles : 4h.

Module Politiques publiques

Description du contenu

Ressources : Des ressources générales, accessibles en ligne sur les politiques publiques générales (programme des IRA), politiques de sécurité, politiques de justice, politiques sociales, politiques économiques, politiques asile / immigration, GRH.

Activités (accessibles selon les packs) :

- Pack Métiers de la sécurité et de la défense : 6 épreuves QRC (concours police)
- Pack Métiers de la pénitentiaire : 2 compositions d'économie, accès à des annales *i*-EPrépa des compositions d'économie du concours INET
- Pack Administration générale : 3 cas pratiques IRA par session de concours + 2 cas pratiques IRA en auto-entraînement.
- Pack Haute administration : 3 cas pratiques IRA par session de concours + 2 cas pratiques IRA en auto-entraînement, 2 compositions d'économie, accès à des annales *i*-EPrépa des compositions d'économie du concours INET.

Estimation de la durée du module

- Durée équivalent en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 80h.

- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'activités réalisées) : entre 3h et 6h (QRC), entre 4h et 12h (compositions), entre 4h et 12h (cas IRA).
- Durée de la préparation en présentiel, sous forme de vidéos, ou classes virtuelles : environ 20h.

Module Culture numérique

Description du contenu

Ce module dédié à la préparation de la thématique « culture numérique » du QCM IRA se compose de ressources générales en ligne, de ressources indiquées en libre accès, d'une sélection d'articles de la revue de presse en lien avec cette thématique et d'exercices de validation des connaissances.

Des questions de culture numérique sont posées dans chacun des 6 QCM type IRA qui interviennent dans le cadre du module Public.

Estimation de la durée du module

- Durée équivalent en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 10h.
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'activités réalisées) : entre 1h30 et 9h.

Module Note de synthèse concours justice-sécurité

Description du contenu

Ressources : méthodologies des notes de synthèse / cas pratique police.

Activités : 6 entraînements pour chaque type de note (ENM, cas sur dossier/ police, notes sur thématiques générales).

Estimation de la durée du module

- Durée équivalente en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 4h (méthodologie).
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'activités réalisées) : entre 5h et 40h.

Module Annales note de synthèse administrative

Description du contenu :

Ressources : méthodologie de notes de synthèse concours administratifs (dont note avec propositions) et de note de rapporteur.

Activités : pas d'activité corrigée – accès à des annales corrigées de notes type attaché.

Ce module est offert à la souscription d'un pack Métiers de la sécurité et de la défense, Haute administration et Administration générale.

Estimation de la durée du module

- Durée équivalent en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 4h (méthodologie).
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'annales réalisées en auto-entraînement) : entre 4h et 20h.

Module Anglais

Description du contenu

Ressources : des articles en anglais dans la revue de presse hebdomadaire et 1 à 4 sujets par mois (d'octobre à avril) avec corrigé (commentaire écrit général).

Activités : 4 entraînements à l'oral en présentiel ou en classes virtuelles (sur inscription) avec un corrigé individuel remis à l'issue. Dont 2 entraînements à réaliser entre octobre et mars, et 2 susceptibles de l'être après les résultats d'admissibilité.

Estimation de la durée du module

Durée équivalente en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : entre 8h et 30h (si tous les textes sont étudiés).

Module Admission Justice

(ENM-DSGJ- DSPJJ)

Description du contenu

Ressources : accès au module européen ou au module droit public (uniquement droit administratif et fonction publique) ou au module finances publiques.

Pour ENM : une session d'actualisations en droit européen, en droit commercial, en droit social et droit international (6h par matière, septembre), une méthodologie de la mise en situation collective.

Activités : 2 entraînements à l'entretien individuel, 2 entraînements aux autres épreuves : droit de la fonction publique ou finances publiques (DSGJ), missions et fonctionnement du service public (PJJ), droit européen ou administratif, droit commercial ou social.

2 simulations de la mise en situation collective (ENM)

Estimation de la durée du module

Durée équivalente en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : entre 4h et 45h.

Module Admission Sécurité - Défense

(pénitentiaire, police, commissaire armées)

Ressources : 20h de préparation à l'entretien individuel et à la mise en situation, lien vers des ressources internet, échanges avec des professionnels, des enregistrements puis analyse des performances

Ce module permet également de préparer l'admission aux concours de commissaire des armées.

Il donne accès gratuitement à l'un des modules suivants : public dont fonction publique, pénal, finances publiques, politiques publiques.

Activités : 2 entraînements à l'entretien individuel, 2 entraînements à la mise en situation professionnelle (ou mise en situation individuelle ou collective), 2 entraînements dans l'épreuve à option choisie *.

*Des options ne sont pas préparées au sein de la formation (histoire / relations internationales, sciences humaines, questions de défense et sécurité) mais un oral pourra être éventuellement proposé.

Les épreuves sportives ne sont pas préparées.

<u>Estimation de la durée du module</u>

Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'activités réalisées) : entre 4 et 30h.

Module Admission concours administratifs

<u>Description du contenu</u>

Ressources : des supports méthodologiques (topos, vidéos, liens vers des ressources internet pertinentes).

Activités : 2 entretiens individuels en fonction des concours préparés (lors des sessions intensives sur inscription ou en visioconférence ou à l'issue des résultats de l'admissibilité. Ces entretiens sont ouverts aux autres inscrit·es. Relecture de l'éventuelle fiche de renseignements.

Estimation de la durée du module

Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'activités réalisées) : entre 4h et 20h.

ANNEXE 5 : Grille tarifaire de la préparation intensive

Dispositions générales

La préparation aux concours en préparation intensive peut se faire grâce à la combinaison de différents modules à un tarif unitaire ou grâce à un « pack » de modules à un tarif préférentiel qui s'applique uniquement si le pack est choisi dès l'inscription. Il est possible en cours d'année d'ajouter des modules (« Admission » par exemple) au pack initial.

Uniquement lorsque le choix s'est porté sur un pack, des réductions, non cumulables (sera retenue la réduction la plus avantageuse pour le candidat), sont accordées :

1. Aux étudiants ayant suivi le semestre tremplin : réduction de 200 €
2. Aux étudiants inscrits à l'UVSQ-CY[3] : réduction de 20 %
3. Aux étudiants inscrits à Sciences Po Saint-Germain : réduction de 30 %.

Le tarif boursier (-30%) s'applique une fois l'une de ces réductions acquises, sous condition de justifications.

Les étudiants inscrits en master 2 Carrières judiciaires ou Carrières administratives de l'UVSQ bénéficient d'un tarif unique pour les packs Métiers de la justice, Métiers de la sécurité et de la défense, Métiers de la pénitentiaire et Administration générale, fixé à 450€ (150€ pour les étudiants boursiers). Les étudiants admis dans la Prépa Talents du service public bénéficient d'un accès gratuit aux packs correspondants aux concours qu'ils préparent.

Toute souscription à un pack donne également accès à une **revue de presse** hebdomadaire orientée vers les thèmes des principaux concours.

Pour tous les packs, **tarif redoublant** (applicable également aux inscrits via la seconde vague d'inscriptions IRA) : réduction de 30% sur le prix du pack, avec le cas échéant application du tarif boursier (non cumulable avec les autres réductions).

[3] Pour les inscrits en 2022-2023.

i-EPrepa Sciences Po Saint-Germain en-Laye

Tarifs unitaires des modules

La souscription à un module donne l'accès à l'intégralité du module, peu importe le concours préparé.

Module Culture générale	400 €
Module Civil	400 €
Module Pénal	400 €
Module Public	400 €
Module Politiques publiques	400 €
Module Note de synthèse concours filière justice-sécurité	300 €
Module Européen	300 €
Module Pénitentiaire	300€
Module Finances publiques	300 €
Module Culture numérique	100 €
Module Anglais	100 €
Modules Admission (justice, sécurité-défense, concours administratifs) - Extérieurs - Etudiants ayant déjà souscrit un pack pour l'admissibilité l'année en cours	 400 € 220€

Tarifs des packs

Un pack est un ensemble de modules. Chaque module comporte des ressources et des activités.

*activités spécifiques aux concours préparés par le pack

	Extérieurs	Etudiants Sc. Po Saint-Germain[4]	Etudiants UVSQ / CY[4]
Pack Métiers de la justice	**1680 €**	**1180 €**	**1350 €**
Ce pack permet de préparer l'ENM. Il permet également de préparer à certaines épreuves de l'ENAP, de l'ENG, de la PJJ. Modules compris : - Culture générale - Pénal * - Civil - Public (toutes ressources sauf droit administratif et fonction publique)* - Politiques publiques (pas d'activité) - Note de synthèse concours justice-sécurité - Anglais			
Module admission justice (ENM-DSGJ- DSPJJ) Tarif si souscription d'un pack en début d'année	**220€**		

Pack Métiers de la sécurité et de la défense	**1680 €**	**1180 €**	**1350€**
Ce pack permet de préparer les concours de l'ENSP et de l'EOGN. Il permet également de préparer à certaines épreuves ECA, AAM, ENAP, commissaire des armées Modules compris : - Culture générale - Pénal * - Public * - Politiques publiques * - Européen - Note de synthèse concours justice-sécurité - Anglais			
Module admission sécurité-défense (EOGN, ENSP, Commissaire armées). Tarif si souscription d'un pack en début d'année	**220€**		

Pack Métiers de la pénitentiaire	**1680€**	**1180€**	**1350€**
Ce pack permet de préparer les concours de l'ENAP (DSP, CPIP, DPIP). Modules compris : - Culture générale - Pénitentiaire - Politiques publiques * - 2 modules parmi Pénal * *ou* Public * *ou* Finances publiques - Européen - Anglais			
Module admission sécurité-défense (ENAP) Tarif si souscription d'un pack en début d'année	**220€**		

Pack Métiers Administration générale	**1200€**	**840€**	**960€**
Ce pack permet de préparer le concours des IRA. Il permet également de préparer plusieurs épreuves d'attaché territorial, inspect. finances publiques, insp. DGCCRF Modules compris : - Public * - Politiques publiques * - Finances publiques - Européen - Culture numérique - Annales Note de synthèse administrative			
Module admission concours administratifs Tarif si souscription d'un pack en début d'année	**220€**		

Pack Haute administration	**1680 €**	**1180€**	**1350€**
Ce pack permet de préparer le concours le concours des IRA mais également certaines épreuves de concours de la haute fonction publique (INET, Concours des assemblées, Conseiller TA/CAA) ainsi que d'autres concours (OFPRA, CNDA, attaché territorial,...). Modules compris : - ceux du pack Administration générale - Culture générale - Public - Politiques publiques * - Anglais			

[4] Année en cours, ou n-1.

- ⇨ Toute souscription à un pack donne également accès à une revue de presse hebdomadaire orientée vers les thèmes des principaux concours, avec certains articles en anglais.

- ⇨ Le choix d'un pack Métiers de la sécurité- défense, Métiers de la pénitentiaire, Haute administration ou Administration générale donne accès au module « Annales de note de synthèse administrative ».

- ⇨ Le choix d'un pack Métiers de la sécurité-défense donne accès à un module « Géopolitique »

- ⇨ La préparation intensive propose également un abonnement d'un an à la bibliothèque numérique territoriale proposée par Cyberlibris. L'*i*-EPrépa ne proposant pas des fascicules et des cours systématiques, mais reposant essentiellement sur un rythme soutenu d'entraînements, les inscrits ont ainsi accès à un catalogue de plusieurs centaines d'ouvrages numériques couvrant les matières et les épreuves de l'ensemble des concours administratifs et judiciaires préparés par l'*i*-EPrépa, sélectionnés auprès d'éditeurs spécialisés (Dalloz, Francis Lefebvre, Dunod Gualino…).

  https://www.cyberlibris.com/bnt.html.

  Tarif Cyberlibris : 35 €

- ⇨ La souscription d'un pack permet d'obtenir le conventionnement de stages, à condition que ces-derniers s'inscrivent dans le parcours professionnel choisi par le candidat.